



Quand les Déficiants Visuels infiltrent le débat politique

Un livre blanc contenant 17 propositions a été adressé aux candidats à l'élection présidentielle. Ce document synthétise de manière non exhaustive l'essentiel des besoins et revendications des personnes aveugles et malvoyantes.

Aujourd'hui, c'est vers les candidats et candidates aux élections législatives que nous nous tournons pour leur adresser ce même plaidoyer qui leur permettra d'appréhender la problématique de la cécité qu'ils vont forcément rencontrer parmi les citoyens de leurs circonscriptions.

Pourquoi 17 propositions : parce que la loi « handicap » de 2005 vient d'avoir 17 ans et qu'il était tentant de le rappeler à travers ce clin d'œil. Cette loi ouvrait un nouvel horizon aux personnes handicapées, mais 17 ans plus tard, nombre de sujets sont restés sur le bord du chemin, sans compter l'évolution des nouvelles technologies, perpétuelle menace de recul pour les acquis obtenus et qui nécessite un combat permanent en matière d'accessibilité.

Nous présentons aux futurs élus 4 thèmes phare que sont l'école, l'emploi, l'accessibilité numérique et celle de la chaîne du déplacement, la question du numérique restant pour nous un fil rouge de par sa transversalité.

Nous ne pouvons être oubliés dans les programmes électoraux et encore moins dans l'élaboration des textes législatifs qui formatent la vie quotidienne des citoyens. Que ce soit dans l'hémicycle ou lors des travaux parlementaires, le député porte au niveau national les problématiques liées à chacun d'entre nous. Les personnes aveugles ou malvoyantes ne peuvent être exclues de ce dispositif.

Les personnes déficientes visuelles représentent environ 2 millions de personnes, dont beaucoup d'électeurs.

Comme nous le faisons à chaque élection, nous tentons de nous faire entendre et de faire comprendre que notre citoyenneté n'est pas au rabais. Nous avons adressé à notre réseau associatif un kit pratique permettant à chacun d'emprunter un langage commun et d'interpeler son candidat sur place.

Si le temps des campagnes électorales est celui des promesses et si nous accompagnons ce moment de nos échos, nous ne manquerons évidemment pas de

continuer notre mission auprès des députés qui seront élus, mission que nous poursuivons inlassablement au nom de l'égalité des citoyens.

Les personnes aveugles et malvoyantes votent en toute conscience, en scrutant les points essentiels de la prise en compte du handicap en général et du handicap visuel, en particulier. C'est à ce prix que nous déposons notre bulletin dans l'urne électorale.

Paris, le 1^{er} Juin 2022